

Chambéry, le 5 octobre 2015

L'Inspectrice de l'Education Nationale
Chambéry I

Mesdames les directrices
Messieurs les directeurs d'école

Mesdames et Messieurs les enseignants

Mesdames et Messieurs les membres des
RASED

**Inspection de l'Education
Nationale
Circonscription de
Chambéry 1**

04 79 69 25 02

Mail. :Ce.la73-IEN-
Chambéry1@ac-grenoble.fr

**Adresse postale
Inspection de l'Education
Nationale
Circonscription de
Chambéry 1
Ecole élém du Ht Mach
655, fbg Maché
73000 Chambéry**

site internet
<http://ia73.ac-grenoble.fr>

NOTE DE SERVICE n° 2 Les animations pédagogiques

(à diffuser et à faire émarger par chaque enseignant)

J'ai le plaisir de vous communiquer le programme des animations pédagogiques et les modalités d'inscription. Ce programme a été élaboré en fonction des priorités nationales, académiques et départementales et en prenant en compte vos besoins en lien avec la spécificité de la circonscription de Chambéry 1.

Contexte

Je vous rappelle que l'animation pédagogique est une action de formation qui permet à une circonscription de développer une culture commune sur son territoire et qui répond à un double objectif : répondre à vos besoins en formation et vous permettre de mieux appréhender les attentes institutionnelles en envisageant de nouvelles pistes de travail à mettre en œuvre dans les classes.

Les dix huit heures d'animations pédagogiques sont un droit et un devoir. Elle font partie du temps de service de chacun, en fonction de la quotité de service. Toute absence doit donc avoir été autorisée ou être justifiée a posteriori .La circulaire n° 2013-019 parue au BO n°8 du 28 février 2013⁽¹⁾ précise les obligations de service de chaque enseignant.⁽²⁾

Cette année, les 18 heures d'animations pédagogiques se décomposent de la façon suivante :

¹ http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=67025

² Les enseignants spécialisés de CLIS et de RASED peuvent participer à tout ou partie du programme d'animations pédagogiques de circonscription. Les PEMF participent à 6 heures d'animations pédagogiques.

Ecole élémentaire :

Pour tous les enseignants animations obligatoires

- 3 h en présentiel EMC (Elles concernent tous les enseignants, quelle que soit leur quotité d'exercice.)
- 6h parcours magistère LVE : « osons enseigner les langues vivantes à l'école élémentaire »
- 3h parcours magistère laïcité

Pour les directeurs :

- 3 h d'animation Mise en œuvre des priorités de l'Education Nationale

Pour les écoles ayant fait l'objet d'une évaluation d'école en 2014- 2015 ou 2015- 2016 :

- 3 h Suivi d'évaluation d'école

Restent **3 heures** pour les enseignants ayant fait l'objet d'une évaluation d'école pour une animation au choix. (cf. annexe)

Restent **6 heures** pour les autres enseignants pour deux animations au choix. (cf. annexe)

Ecole maternelle :

Pour tous les enseignants animations obligatoires

- 9h en présentiel mise en œuvre des programmes de l'école maternelle (Elles concernent tous les enseignants, quelle que soit leur quotité d'exercice.)
- 3h parcours magistère laïcité

Pour les directeurs :

- 3 h d'animation Mise en œuvre des priorités de l'Education Nationale

Pour les écoles ayant fait l'objet d'une évaluation d'école en 2014- 2015 ou 2015- 2016 :

- 3h Suivi d'évaluation d'école

Restent **3 heures** pour les enseignants ayant fait l'objet d'une évaluation d'école pour une animation au choix. (cf. annexe)

Restent **6 heures** pour les autres enseignants pour deux animations au choix. (cf. annexe)

Les modalités d'inscription

Comme l'année scolaire précédente, l'inscription aux animations pédagogiques se fera obligatoirement par le biais de l'application en ligne GAIA (<https://extranet.ac-grenoble.fr/arena>).

Le numéro du dispositif pour Chambéry 1 est : **15D0730047**

Chaque enseignant s'inscrira individuellement à l'aide de ses identifiants personnels I-Prof.

La campagne d'inscription débutera le **SAISIE** : Le serveur sera ouvert **du 7 Octobre 2015 au 12 Octobre 2015 inclus jusqu'à 17 heures**. Les inscriptions aux différentes actions, stages et aux animations pédagogiques, s'effectuent sur une unique période.

DOCUMENTS NECESSAIRES :

NUMEN

N° des dispositifs (10 caractères) ou code GAIA des stages disponibles dans le Plan Départemental de Formation en ligne sur le site de la D.S.D.E.N. de la Savoie.

PROCEDURE :

Par internet : <https://extranet.ac-grenoble.fr/arena/>

Authentification (indiquer votre identifiant et votre mot de passe –NUMEN si inchangé)

ANNEXE

Animations obligatoires en présentiel

Public	Intitulé	Nombre d'heures	Dates prévisionnelles	Code GAIA
élémentaire	Mise en œuvre des programmes EMC	3h	30/09 bassin chambérien Avant-Pays savoyard : date à déterminer	6255
Directeurs	Direction d'école : Mise en œuvre des priorités de l'Education Nationale	3h	A déterminer	6252
Cycle 1	Mise en œuvre des nouveaux programmes de la maternelle	9h	A déterminer	6224
Ciblé	Suivi d'évaluation d'écoles	3h	A déterminer	6254

Animations obligatoires magistère

Public	Intitulé	Nombre d'heures	Dates prévisionnelles	Code GAIA
Tout public	Parcours laïcité	3h	A déterminer	6226
élémentaire	Parcours LVE : osons enseigner les langues vivantes à l'école élémentaire	6h	A déterminer	6228

Animations au choix en présentiel

Public	Intitulé	Nombre d'heures	Dates prévisionnelles	Code GAIA
Tout public	Mettre en place un PEAC dans l'école par une pratique collective	3h	A déterminer	6257
Tout public	Forum EEDD	3h	A déterminer	6230
Tout public	Salon des TICE	3h	A déterminer	6231
Tout public	L'autonomie des élèves : mutualisation d'outils pédagogiques et éducatifs	3h	A déterminer	6258
Tout public	Laïcité 3h en présentiel à la suite du parcours M@gistère	3h	A déterminer	6259
maternelle	Travailler en littérature de jeunesse	3h	A déterminer	6261
maternelle	Mettre en place des ateliers scientifiques en maternelle	3h	A déterminer	6263
élémentaire	Mettre en place des séances d'APER et d'APS	3h	A déterminer	6262
maternelle	Musique : pratique collective en maternelle	3h	A déterminer	6232
maternelle	Les mots de l'Art : langage image et nouveaux programmes	3h	A déterminer	6237

élémentaire	LVE 3h en présentiel à la suite du parcours M@gistère	3h	A déterminer	6265
élémentaire	Réflexion sur les nouveaux programmes	3h	A déterminer	6267
Elémentaire	Conférence organisée par la MAES " harcèlement entre élèves, le reconnaître, le prévenir, le traiter". Invité d'honneur : M. Eric DEBARBIEUX- président du Conseil scientifique des états généraux de la sécurité à l'école (△ pas de remboursement des frais de transport)	3h	mercredi 20 janvier 15h00 MONTMELIAN (salle Fr Mitterrand)	6266
Enseignants en CM1 & CM2	Mise en œuvre du nouveau cycle 3	3h	A déterminer	6264
Elémentaire	CLAUDEL ET RODIN : SCULPTURE ET PASSION	3h	1h30: musée et rencontre) + 1h30: pistes pédagogiques	6236
Cycle 3	Les chemins de la mémoire	3h	8 décembre 17h30 la Bridoire	6221
Ciblé	Spécifiques PACTES	3h	En fonction du projet	6222
Ciblé	Ecole et cinéma	3h	A déterminer	6205
Ciblé	Enseignants MAT accueillants des étudiants de M1	3h	A déterminer	6238
Ciblé	LVE : atelier conversationnel anglais niveau intermédiaire (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)	3h	Mardis de 17H30 à 19H du 16/11/2015 au 30/04/2016 Ecole du Biollay	6214
Ciblé	LVE : atelier conversationnel anglais niveau avancé (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)	3h	Lundis de 17H30 à 19H du 16/11/2015 au 30/04/2016 Ecole du Château, Cognin	6211
Ciblé	LVE : atelier conversationnel italien tous niveaux (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)	3h	Mardis de 17H30 à 19H du 16/11/2015 au 30/04/2016 Lieu à préciser	6216
Ciblé	LVE : atelier conversationnel allemand tous niveaux (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)	3h	Lundis de 17H30 à 19H du 16/11/2015 au 30/04/2016 Ecole élémentaire du Haut-Maché	6217
Avant pays savoyard	Chanter faire chanter	3h	2 formations minimum le samedi	6179